Editorial

Martine Burdet-Dubuc

Combien ça coûte?

Que la vie soit un long fleuve tranquille? Qu'on ne soit pas obligé de s'organiser?

Que l'administration nous désigne notre place et notre rôle dans la fonction de notre profession?

Combien ça coûte de gérer sans organiser?

Peut-on gérer comme l'Etat gère, pour un temps?

Ou au contraire, l'engagement de soigner "l'âme" est-il de longue durée? Pour soigner, n'est-il pas nécessaire d'oublier ce que l'on sait, et que notre incertitude alimente notre moteur d'intérêt?

Notre association, l'Afpep, encourage ce manque de certitude, même si la logique clinique est différente, on ne craint pas d'être en cela révolutionnaire.

Aussi bénévoles dans un siècle d'économie affairiste, nous devons faire reconnaître aux tutelles notre rôle social à son juste prix, dans la convention, dans la prévention, dans les priorités définies par le parlement en septembre 94, telle est la mission de notre syndicat : le Snpp.

Venez donc nous dire à l'Assemblée Générale du Mans, après nos journées annuelles sur le thème: "LE PSYCHIATRE ET LA LOI, quel est le coût de revient de votre vie professionnelle afin que nous soyons plus nombreux à le dire.

Martine Burdet-Dubuc.